

*aménagement, logement, voirie,
thermalisme, économie ...*

BALARUC SE TOURNE VERS SON AVENIR



*Plan Pluriannuel d'investissements
2008 - 2014*

Le Plan Pluriannuel d'investissement de Balaruc-les-Bains pour la période 2008 - 2014, déclinaison opérationnelle du projet de ville de la Municipalité, a été pensé et axé autour de 4 grands piliers :

- > le développement économique pour faire de Balaruc-les-Bains, une ville dynamique,
- > l'aménagement urbain de toute la ville et dans tous les quartiers, pour offrir une ville agréable aux Balarucois mais également à nos visiteurs,
- > les infrastructures culturelles et sportives pour mettre le mouvement au cœur de la cité,
- > la solidarité pour contribuer à réduire les inégalités et faire de Balaruc une ville solidaire.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) constitue la traduction financière et en termes d'opérations du projet de territoire, du projet urbain d'une ville.

Les objectifs d'un PPI sont doubles :

- mettre en cohérence les investissements de la ville avec sa vision de l'avenir,
- permettre une plus grande lisibilité de ses opérations dans le temps et dans l'espace.

LES CHIFFRES

- entre 3 et 4 millions d'euros investis chaque année
- **Un montant global de 22,5 millions d'euros**

Des aménagements financés par :

> l'autofinancement de la Ville, avec un accès à l'emprunt modéré (6,3 millions de recours à l'emprunt de 2009 à 2014)

> des subventions auprès des partenaires financiers (4 millions espérés)

ET SANS AUGMENTATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Balaruc, une ville dynamique

La ville de Balaruc-les-Bains souhaite appuyer son développement économique autour de l'élément eau, avec une double orientation :

- > le thermalisme médicalisé, qui doit être renforcé et développé,
- > l'orientation bien-être avec la création du centre thermoludique.

Avec de nouveaux équipements touristiques, l'activité économique balarucoise entame sa diversification. Pour autant, le thermalisme reste le moteur économique de la station balarucoise et au-delà sur le bassin de Thau. Un thermalisme dont l'avenir passe par la construction d'un nouvel établissement thermal.



Diversifier l'offre économique balarucoise

Avec l'ouverture du centre thermoludique au printemps 2010, la station touristique balarucoise se dote d'un nouvel outil pour entamer son positionnement sur le marché du bien-être.

Ce centre, géré par une Société d'Économie Mixte, apportera une valeur ajoutée à la destination touristique balarucoise.

Renforcer et développer le thermalisme

avec la création à l'horizon 2013 d'un **nouvel établissement thermal**.

L'activité thermique est un levier majeur du développement économique local. L'Établissement Thermal, malgré des infrastructures vieillissantes, accueille chaque année plus de 36 000 curistes et est en constante progression depuis maintenant 3 saisons (37 889 réservations pour la saison 2009, soit une fréquentation en hausse de 2,09 %).

Pour développer l'activité thermique et l'emploi qui en dépend, la construction d'un nouvel établissement thermal est aujourd'hui indispensable.

Celui-ci devra permettre de :

- > améliorer les conditions d'accueil des curistes
- > améliorer les conditions de travail des salariés
- > remplacer les installations obsolètes
- > diversifier l'offre de soins thermaux avec le bien-vieillir, le traitement de la fibromyalgie, la réadaptation fonctionnelle ou encore la prévention des maladies graves.



Planning de création du nouvel Établissement Thermal

2008 => Réflexion sur :

- le lieu d'implantation des thermes
- le process de boue

02/2009 => Accord préfectoral pour la construction sur le terrain de tambourin

08/2009 => Lancement de la procédure de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols

09/2009 => Mise en place du programmiste

2010 => - Choix du process de boue,

- Concours européen d'architecte

Fin 2010 / début 2011 => Démarrage des travaux de construction

Saison 2013 => Ouverture prévisionnelle.

Balaruc, une ville plus agréable à vivre

À travers le Plan Pluriannuel d'Investissement 2008 - 2014, l'aménagement de Balaruc a été pensé afin de :

> transformer la ville pour mieux y vivre

> valoriser et préserver l'environnement, et les ressources du territoire.

Ce Plan Pluriannuel d'Investissement n'oublie aucun quartier. "Nous devons veiller à l'équilibre entre les quartiers, à leurs spécificités dans la ville" explique le maire de Balaruc-les-Bains Gérard CANOVAS.

Avec ces aménagements programmés d'ici 2014, il s'agit pour la Ville de Balaruc-les-Bains de reconstruire la ville sur elle-même en maîtrisant l'urbanisation des nouveaux espaces, en donnant une seconde vie à des équipements publics et en veillant à l'aménagement d'espaces favorisant le "vivre ensemble".

Ces aménagements ont été programmés selon un phasage sur la durée du mandat tenant compte :

> des besoins des Balarucois,

> d'une logique de continuité dans les différents aménagements,

> des contraintes financières de la Commune.

Un véritable diagnostic a été mené en préalable afin d'évaluer les besoins, les retards à rattraper dans les différents domaines, les voies endommagées ... Dans chaque quartier, équipements publics, aménagements urbains seront aménagés ou réhabilités selon les besoins établis, les voies à reprendre recensées.

L'ensemble de ce plan d'aménagement des quartiers de Balaruc-les-Bains sera pensé avec la collaboration d'un urbaniste conseil.

Quartier des Usines

Le quartier des Usines va être dans les années à venir, fortement doté d'équipements de proximité qui vont permettre de décliner le "bien vivre ensemble" dans ce quartier résidentiel balarucois.

Dans la continuité de la construction de la nouvelle école maternelle, **le secteur de la rue des Écoles - rue des Lauriers et rue des Chênes verts** est aménagé, en 2 tranches (2009 - 2010) pour répondre notamment aux problématiques de :

> sécurité de circulation piétonne et routière

> dissimulation des réseaux

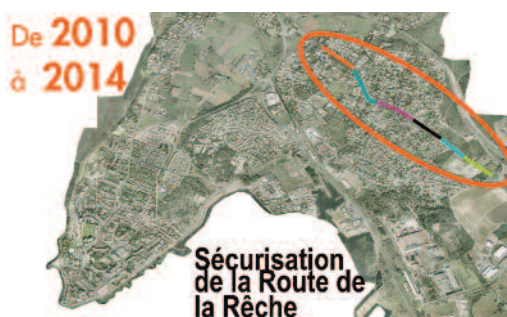
> stationnement dans le secteur

> accessibilité pour les handicapés.

Dès 2010, **l'école primaire Lou Planas** fera, elle aussi, d'une réhabilitation assez profonde, avec la réfection des menuiseries, des façades, des isolations. Avec cet investissement, la Ville montre sa volonté de donner à la jeunesse balarucoise les moyens indispensables à son épanouissement et à sa réussite éducative.



De 2010
à 2014



Sécurisation
de la Route de
la Rêche

La sécurisation de la route de la Rêche, axe majeur de circulation, très fréquenté, sera poursuivie. Quatre tranches de travaux (2010 - 2014) seront nécessaires pour réaménager cette voie, en partant du bas de la route pour remonter vers Frontignan, avec comme objectif :

> sécuriser la circulation

> transformer la route en boulevard urbain

> enfouir les réseaux aériens

> aménager le réseau pluvial

> traiter l'éclairage public.

Un plan voirie de proximité a été pensé sur toute la commune, autour des volontés suivantes :

- > se déplacer dans toute la ville en sécurité, quelque que soit son mode de déplacement
- > organiser le stationnement
- > remettre à niveau la voirie dans tous les quartiers.

Au quartier des Usines ce ne sont pas moins de 16 secteurs qui seront réhabilités d'ici 2013 :

2009 : Rues de la Lavande, de la Frigoule et des Acacias

2010 : Chemin d'Aymes

2011 : Chemin du Mas du Padre, impasse des Grillons

2012 : Rue et impasse des Amandiers, Rues des Oliviers et du Fenouil, Rues des Chênes verts et des Rosiers

2013 : Chemins des Nieux et des Tamaris, Chemin des Peyrières, lotissement "Lou Planas", lotissement "Les Serpentes"

Sur l'avenue du bassin de Thau, la circulation piétonne sera là aussi sécurisée (2014).



Entrées de ville

Voiries repensées pour en faire des boulevards urbains, sécurisation de la circulation, aménagement du port Suttel, poursuite des pistes cyclables, les entrées de la ville ne sont pas oubliées du programme d'aménagement municipal.

Dès 2009, **les accès du lotissement les Terrasses de Thau** vont être sécurisés. Ces travaux longtemps demandé par les riverains, vont après concertation avec les services Départementaux pouvoir être réalisés.

Ceux-ci viseront à :

- > faciliter les entrées et sorties du lotissement
- > limiter la vitesse sur la route départementale
- > donner un caractère urbain à cette voie
- > augmenter la capacité de stationnement à l'intérieur du lotissement.



L'Entrée Nord poursuit son aménagement avec le remplacement des îlots directionnels par un giratoire, la poursuite du cheminement piétonnier et cycliste sécurisé jusqu'à Cacaussels ce qui permettra d'effectuer la jonction avec les pistes cyclables existantes dans le secteur.

Avec ces travaux, Balaruc-les-Bains affirme un peu plus encore sa volonté de miser sur les déplacements doux dans la ville.

Autre axe majeur qui va faire l'objet d'importants travaux de voirie et de sécurisation de la circulation, **l'avenue de la Gare**. Un projet longtemps repoussé au profit du projet de contournement de cette voie par les terrains de l'actuelle Raffinerie. Aujourd'hui, la volonté de la Municipalité est de sécuriser ce secteur tout en le replaçant dans son contexte général d'aménagement futur de tout le secteur.

Cet aménagement réalisé en 2 tranches (2010 : des feux tricolores au rond-point du centre nautique ; 2011 : du rond-point du centre nautique au Port) viseront à sécuriser la circulation et notamment les déplacements doux, aménager cette voie très fréquentée en boulevard urbain et traiter l'aspect esthétique de cette voie en enfouissant les réseaux aériens. Après étude, cet aménagement sera mis à la concertation des riverains.

La voirie et les trottoirs de la **Zone Artisanale Économique** sera réhabilitée (2011 - 2012) avec également le traitement du réseau pluvial.



Le **Port Suttel** en entrée sud de Balaruc, sera réaménagé pour répondre aux besoins des usagers d'aujourd'hui. L'objectif n'est pas d'en faire un véritable port de plaisance, mais bien de rendre propre cet espace.

Les démarches administratives ont débuté dès cette année, avec la délibération du Conseil Municipal pour la demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) afin de régulariser la situation de cet espace public. Une concertation avec les associations et les professionnels sur la mise en place d'un cahier des charges a été engagée et les levés topographiques du port réalisés.

2010 devrait permettre la délivrance des AOT.

2011 : Aménagement d'une aire de carénage et de sanitaires

2012 : Aménagement des pontons flottants

Quartier de Pech Meja

Ce quartier résidentiel a été créé il y a 25 ans. Aujourd'hui, des travaux de réhabilitation des espaces publics s'imposent pour le rendre plus attractif et plus agréable à vivre.

De 2008 à 2011, c'est **l'éclairage public** qui est réhabilité avec le remplacement de l'ensemble des candélabres du quartier.

Dès 2011 et jusqu'en 2014, ce sont les **voiries de ce quartier** qui seront toutes reprises avec un traitement des revêtements des chaussées et des trottoirs et la réfection et l'aménagement d'espaces verts.



Quartier de la Presqu'île

Espace de vie mais également quartier commerçant et économique, la presqu'île fait l'objet d'une attention toute particulière : promenade et parcs réhabilités, espaces publics aménagés ...

Dans les années à venir, l'aménagement de ce quartier, et tout particulièrement celui de la pointe de la presqu'île, va être fortement impacté par le projet de création d'un nouvel établissement thermal. Ce qui implique en préalable de penser l'aménagement des abords du nouvel établissement thermal et de mener une réflexion sur la circulation, le stationnement dans ce quartier.

Pour autant la qualité de vie des habitants de ce quartier n'est pas oubliée. Des travaux de réfection des voiries de proximité sont là aussi planifiés.



2010 :

- **Aménagement de l'avenue des Thermes Athéna**. Cet aménagement vise à traiter le tronçon allant de la Poste à l'immeuble Altaïr et des parkings contigus, pour redonner une image urbaine à cet axe majeur de circulation de la presqu'île.

- **Aménagement des abords du centre thermoludique**. En parallèle de l'ouverture du centre, il est primordial de traiter les abords de ce nouvel équipement touristique :

> aménagement paysager des abords et des aires de stationnement
> mise en place d'une signalétique

> déplacement de l'aire de camping-cars avec une mise aux normes de celle-ci et création de 3 petites aires de 6 places chacune.



- **Réaménagement du Parc Charles de Gaulle** (2010-2011) afin de faire de cet espace public un jardin d'agrément, un espace d'accueil des marchés de plein air, de manifestations festives et sportives.

- **Réhabilitation de la promenade du bord d'étang** (2010 : du plan du port à la rue Pasteur prolongée ; 2011 : de la rue Pasteur prolongée au tambourin) : réfection des revêtements, amélioration des déplacements doux, aménagement paysager et réfection de l'éclairage public.

Les abords immédiats du nouvel établissement thermal seront eux aménagés lors d'une 3^e tranche en parallèle de la création du nouveau centre thermal.



De 2009 à 2014 : **plan de réhabilitation des voiries de proximité du quartier** afin de remettre à niveau la voirie et d'organiser le stationnement.

2009 : Allée des Sources, 2^e tranche de la réfection des quais nord du bord d'étang ;

2010 : Suite et fin de la réfection des quais nord du bord d'étang, Impasse de la Vise ;

2012 : Rues des Cistes et du Pioch, Rue de la Vise et parking Guinguette ;

2014 : Rue du Stade et parkings contigus.

De 2009
à 2014



Réfection des
voiries de
proximité

Programme de réhabilitation des bâtiments et du patrimoine communal

Balaruc-les-Bains possède un patrimoine bâti ancien qu'il convient de préserver des ravages du temps, car il incarne l'histoire de notre ville.

Ainsi, la Ville lance, tout au long du mandat, des travaux sur les bâtiments emblématiques de Balaruc.

2009 : réhabilitation de la **Salle Montgolfier**

2010 - 2011 : réhabilitation du **Pavillon Sévigné**

De 2012 à 2014 : réhabilitation de la **chapelle romane "Notre Dame des Eaux"**.

Certains de ces chantiers se feront dans le cadre de chantier formation des jeunes en insertion professionnelle. La Ville affirme ainsi sa volonté d'aider la jeunesse balarucoise à entrer dans la société, à faire des jeunes Balarucois des acteurs de leur propre vie.

Balaruc, une ville en mouvement

Offrir une ville en mouvement, c'est permettre à tous de pouvoir accéder à la culture, c'est également mettre en place des équipements et des dispositifs pour favoriser le sport pour tous.

Dans les années à venir, c'est un effort financier sans précédent qui sera mis au service de :

> la rénovation des équipements sportifs existants et la création de nouveaux pour développer une large pratique sportive

> la mise en place des infrastructures pour un accès illimité à la culture.

La ville en mouvement, c'est enfin un cœur de ville commerçant vivant et attractif. Une aide à la rénovation des devantures commerciales sera proposée aux structures commerçantes du centre-ville pour le revitaliser.

Des équipements éducatifs et de loisirs

Balaruc-les-Bains entend assurer la meilleure qualité de vie possible aux familles balarucoises. La Ville veut offrir à chaque citoyen, en particulier dans les premières années de sa vie, les conditions de son épanouissement et de son développement. Pour ce faire, dans les années à venir, nombre d'équipements dédiés à l'enfance seront réhabilités. De même, la politique de création dans tous les quartiers de la ville d'aires de jeux sera poursuivie tout au long du mandat avec la volonté de faire des quartiers de véritables espaces de vie pour toute la population.

De 2009 à 2013 : réhabilitation du **chalet municipal "Le Belvédère"** de Saint Pierre de Chartreuse

2011 : réhabilitation de **l'Accueil Sans Hébergement "Le Petit Bois"**

Création tout au long du mandat, d'**espaces de jeux** dans tous les quartiers de Balaruc.



Des équipements sportifs

Le sport est au cœur de la vie de la cité, parce qu'il invite à l'exigence vis-à-vis de soi et au respect de l'adversaire. Il est une école de liberté et de citoyenneté.

Balaruc-les-Bains souhaite permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive.

Pour ce faire, un plan de rénovation et de création d'équipements sportifs de proximité a été pensé.

2009 : réaménagement du **club house du stade municipal**

2010 : réhabilitation des locaux administratifs du **Service des Sports**

2011 :

réaménagement de la **salle de boxe de la Cadole**

réhabilitation du **parcours de santé** dans le bois de Pech Meja

aménagement des **terrains de tambourin et de beach** devant le centre nautique

2012 : réaménagement des hangars du **centre nautique municipal**



De 2011 à 2014 : **création d'équipements sportifs sur la Fiau** : projet porté par l'Agglomération prévoyant la création de terrains de foot ; un boulodrome couvert ; une salle omnisports ; et des courts de tennis.

Des équipements culturels

La culture est le moyen pour les femmes et les hommes de s'épanouir, de s'exprimer, de communiquer, de se dépasser. D'où la volonté de la Ville de Balaruc-les-Bains de donner à chacun les moyens d'avoir accès à la culture sous toutes ses formes.

Balaruc-les-Bains affiche des projets et des initiatives nombreuses pour faire vivre la culture, la partager avec le plus grand nombre et offrir toute leur place aux artistes dans la cité.

Les infrastructures existantes seront, d'ici la fin du mandat, réaménagées :

2009 : informatisation de la **Bibliothèque Municipale**

De 2010 à 2014 : création d'un **parcours de murs trompe l'œil** dans la ville

2010 - 2011 : ouverture du **jardin antique**, créé sur le Pioch par Thau Agglomération.

2011 : Transformation de la **Maison du Peuple** en salle de spectacle

2012 - 2013 : Réhabilitation du **Sévigné Annexe**.



Balaruc, une ville solidaire

Une ville solidaire c'est répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées, des personnes handicapées. C'est également faciliter l'accès au logement pour tous.



La solidarité avec les plus démunis passe par le renforcement de la politique sociale municipale. Concrétisation de cette volonté, la création au printemps 2010 d'un **espace Solidarité** qui regroupera le CCAS (social, troisième âge), le secteur Enfance - Jeunesse - Écoles, ainsi qu'un espace de vie et de convivialité pour les habitants du quartier des Usines.

La solidarité se traduit à Balaruc-les-Bains par une politique municipale forte en faveur des personnes âgées. La Ville s'attache à faciliter la vie des aînés, en les plaçant au cœur de la vie sociale et en menant une politique intergénérationnelle. Soutenir et accompagner ceux qui deviennent dépendants passera demain par la création à l'horizon 2014 d'une **maison de retraite médicalisée** regroupant :

- > un espace pour les séjours de longue durée
- > des lits pour l'accueil temporaire
- > un accueil de jour
- > ainsi qu'un foyer résidentiel.



Balaruc-les-Bains s'attache à apporter des réponses concrètes aux personnes en situation de handicap afin qu'elles puissent mener une vie aussi normale que possible et être mieux intégrées à la cité. La Ville multiplie les moyens consacrés à ce domaine. L'année 2008 a vu naître une commission "Accessibilité". Un état des lieux pour planifier les aménagements à venir a également été réalisé afin de mieux identifier les besoins en la matière et donc à agir au plus près de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. **Tout au long du mandat, les espaces publics seront aménagés pour une meilleure accessibilité des personnes handicapées dans toute la ville.**



Les **cimetières communaux** feront l'objet d'une attention toute particulière avec des aménagements tout au long du mandat.

La question du **logement** est aujourd'hui à Balaruc-les-Bains comme dans beaucoup d'autres villes, cruciale. Notre Ville veut permettre, pour toutes les catégories de ménage, l'accès à un logement digne le tout dans le cadre d'une politique de mixité sociale développée.

Aujourd'hui, le Plan Local de l'Habitat fait apparaître les besoins en logement de :

OBJECTIF À 3 ANS : 57 logements sociaux nouveaux par an

OBJECTIF À LONG TERME : 385 nouveaux logements.

Pour combler le déficit en logement social, la Ville a initié des programmes de construction

Sur le quartier des Bas Fourneaux : 50 logements sur le lot n°9

Au quartier des Usines : 2 logements vacants vont être aménagés en logements sociaux dans l'ancienne école maternelle.

Demain, sur le futur quartier de vie de **l'actuelle friche industrielle de Cedest Engrais**, un programme d'aménagement du site couplant activité économique, logement social et logement en accession à la propriété est actuellement à l'étude.



La mise en place de ce Plan Pluriannuel d'investissement se fera dans la concertation avec les Balarucois qui seront associés à la mise en place des projets et aménagements, dans le cadre de la démocratie participative.

Ce Plan ne se veut pas exhaustif. Il laisse la place aux opportunités. Il appartiendra à la Ville de les saisir avec la constante préoccupation d'enrichir et d'améliorer son action au service des Balarucois.